

Renvoi au comité d'Instruction de l'hommage d'une ode sur la conjuration de Robespierre par Dejean, chef du 2ème bataillon du Calvados, lors de la séance du 19 fructidor an II (5 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'Instruction de l'hommage d'une ode sur la conjuration de Robespierre par Dejean, chef du 2ème bataillon du Calvados, lors de la séance du 19 fructidor an II (5 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 265;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15477_t1_0265_0000_4

Fichier pdf généré le 14/01/2020

aux glorieux travaux de la Convention et aux victoires des armées de la République.

Ces citoyens ont déposé à la municipalité de Beaucaire la somme de 11 081 L, produit d'une collecte patriotique, au profit des veuves et enfants des héros morts sur le vaisseau *le Vengeur*.

Les républicains Génois en foire à Beaucaire ont concouru au don.

Mention honorable et insertion au bulletin (50).

32

Dejean, chef du deuxième bataillon du Calvados, fait hommage d'une ode sur la conjuration de Robespierre.

Mention honorable de l'hommage, et renvoi au comité d'Instruction (51).

La société populaire du Cosne-sur-Loire [département de la Nièvre] propose ses craintes sur le relachement du gouvernement révolutionnaire : elle ajoute qu'il est nécessaire d'éloigner du gouvernement tous les aristocrates.

Mention honorable et insertion au bulletin (52).

34

Celle de Luzy [département de la Nièvre] rappelle les divers dons qu'elle a faits sur l'autel de la patrie. Elle fait passer au creuset national toute l'argenterie de sa ci-devant église.

Mention honorable et insertion au bulletin (53).

[La société des amis de la liberté et de l'égalité de Luzy à la Convention nationale, le 18 thermidor an II] (54)

Citoyens Représentants,

C'est avec le plus vif attendrissement que nous avons aujourd'hui à vous entretenir de vos sublimes travaux et des glorieux triomphes de nos armées, sous le règne affreux du despotisme, courbé sous le joug infâme de la tyrannie et de la superstition, longtemps abusés par des erreurs et des chimères, cette commune sourit aux premiers rayons d'un régime qui devait la délivrer de ses oppresseurs, elle témoigne son vœu prononcé pour la révolution et applaudit toujours avec enthousiasme aux efforts géné-

reux de ses partisans. Dès l'organisation des premières phalanges de la Liberté, elle offrit à la Patrie plusieurs défenseurs, des pères de familles même se signalèrent par leur dévouement et ne craignirent point de sacrifier leurs affections les plus chères à l'honneur de combattre les tyrans. Plusieurs autres animés du même zèle, guidés par des motifs non moins puissants, se dépouillèrent eux-mêmes en plusieurs circonstances pour équiper les valeureux soldats. Entre autres occasions tout a été mis à la disposition de la patrie, chemises, toiles, fils, chaussures, bas, souliers, chacun s'est empressé de déposer son offrande particulière, le numéraire, l'argenterie est partie pour le creuset national, les emblèmes de la liberté ont remplacé les figures odieuses de la tyrannie et les cloches ont été grossir la main terrible de l'airain destiné à renverser les hordes barbares de l'orgueil et du despotisme. A peine la patrie a-t-elle tourné ses regards sur la fabrication du salpêtre qu'un atelier est établi aux frais de cette commune, tous les citoyens se sont hâtés de contribuer à sa prompte organisation et déjà le succès a rempli nos espérances et plusieurs quintaux de ce foudre propre à anéantir les hordes des tyrans et des suppôts de la tyrannie, ont été fournis aux agents de la République. Tels sont, citoyens Représentants, les sentiments magnanimes qui ont toujours caractérisé les citoyens de Luzy, telle est la marche heureuse et rapide qu'ont toujours obtenu les lois révolutionnaires. Leur prompt exécution est un gage assuré de notre reconnaissance envers leurs auteurs. Ce n'est pas sans frémir d'indignation et d'horreur que nous avons appris les coupables desseins doublés [?] de scélératesse sur nos représentants, colonnes inébranlables de la souveraineté nationale, en applaudissant au supplice de ces assassins exécrables, nous avons reconnu le génie de la liberté qui a encore une fois sauvé la France et l'œil vigilant qui a encore déjoué des projets liberticides. Sages Législateurs, continuez d'aussi heureux travaux, dirigez au port le vaisseau de la République que vous a confié l'intérêt de la patrie. Le peuple enfin est debout, des armées innombrables sont prêtes à frapper, guidez leurs efforts et que le dernier des vils émissaires de nos ennemis disparaisse, que le patriotisme triomphe. Notre courage est invincible, nous scavons moins, nous pouvons faire plus, nous scavons vaincre.

Salut et fraternité.

Les membres du comité de correspondance

BOUIN, CERNY

35

Le comité de surveillance des jacobins de Toulouse donne avis à la Convention, que depuis le décret qui ordonne la mise en liberté des agriculteurs, les aristocrates lèvent la tête, et qu'ils font des menaces aux patriotes.

(50) P.-V., XLV, 76. Bull. 19 fruct. (suppl.).

(51) P.-V., XLV, 76. Bull. 19 fruct. (suppl.).

(52) P.-V., XLV, 77.

(53) P.-V., XLV, 77. Bull. 19 fruct. (suppl.).

(54) C 318, pl. 1 294, p. 16.